

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET
AMENAGEMENT DE TERRITOIRE**

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE

DE LA WILAYA D'EL BAYADH

**AVIS D'INFRACTUOSITE DE 4^{eme} Avis d'appel d'offre national
ouvert avec exigence des capacités minimales**

Numéro d'identification fiscal (NIF)099632010774718

Conformément A L'article 40 Alinea 02 Du Décret Présidentiel N° 15-247 Du 2 Dhou El Hidja 1436 Correspondant Au 16 Septembre 2015 Portant Réglementation Des Marchés Publics Et Des Délégations De Service Public et la loi N°12-23 du 06-08-2023 portant réglementation des marchés publics Et Conformément De L'extrait De La Commission D'Ouverture Des Plis Et D'évaluation Des Offres N°29 /2025 Du 30/11/2025. L'office De Promotion Et De Gestion Immobilière El Bayadh Déclare Que L'avis N°90/2025 du 20/11/2025, Portant Réalisation des 40/100/2000 Logements Publics Locatifs y compris VRD a BOUALEM, Programme Complémentaire 2024 à EL-BAYADH Est **Infructueux** .

Et ce que pour les motifs suivant

- Aucun Soumissionnaire n'a participé .

En application de l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics dans un délai de 10 jours à partir de la 1ère parution du présent avis d'avis d'infructuosité.